## Plongée au Lac Bleu de Roeux pendant la période estivale

Le site du lac Bleu de Roeux est fermé au public pour la période estivale soit du 15 Juin 2015 au 15 Septembre 2015 afin de réduire les occupations et les usages sauvages du site.

La plongée n'est pas remise en cause mais les conditions de plongée et les règles d'accès au site évoluent.

## Plongée du Vendredi soir :

Horaires d'ouverture du site : 20h00 - 00h00

La barrière sera ouverte par le permanent à partir de 20h00.

Un contrôle sera effectué par le permanent afin de s'assurer que seuls des plongeurs pénètrent sur le site.

Merci d'arriver par groupe complet à partir de 20h00 et d'éviter tout stationnement sur la chaussée pour des raisons évidentes de sécurité.

La barrière ne sera ré-ouverte par le permanent que pour l'accès éventuel des secours et le départ d'un groupe complet du site.

La feuille de palanquée sera remise au portail par le permanent.

Le directeur de plongée remplira et remettra la feuille de palanquée aux permanents qui se trouvera soit sur le parking ou au chalet.

## Plongée du Dimanche matin :

Horaires d'ouverture : 8h00-11h00

La barrière sera ouverte par le permanent à partir de 8h00 jusque 8h30 : <u>aucune entrée ne sera possible après 8h30</u>.

Un contrôle sera effectué par le permanent afin de s'assurer que seuls des plongeurs pénètrent sur le site.

Merci d'arriver entre 8h00 et 8h30 et d'éviter tout stationnement sur la chaussée pour des raisons évidentes de sécurité.

La barrière ne sera ré-ouverte par le permanent que pour l'accès éventuel des secours et le départ d'un groupe complet du site. Tous les plongeurs devront avoir quitté le site pour 11h00 : merci de tenir compte de cet horaire lors de vos briefings d'avant plongée.

La feuille de palanquée sera remise au portail par le permanent.

Le directeur de plongée remplira et remettra la feuille de palanquée aux permanents qui se trouvera soit sur le parking ou au chalet.

## Attention:

Aucun club ne sera accepté sur le site sans réservation confirmée.

Le nombre de plongeurs sera également vérifié afin de respecter les caractères naturels et écologiques du site de Roeux.

Il est donc inutile de venir en surnombre.

Je compte sur votre entière coopération dans la mise en œuvre de ce nouveau mode de fonctionnement et reste à votre disposition pour toutes explications complémentaires.